



Exploitation Agricole

---

## **Projet d'agriculture durable de l'exploitation de l'EPLEFPA d'Obernai**

**Construction de deux poulaillers label rouge**

**Etude d'incidence du projet sur l'habitat du Grand Hamster**



Enseignement agricole *Formations grandeur nature*

44 bd d'Europe – BP 203 - 67212 Obernai Cedex

☎ +33 (0)3 88 49 99 39 📠 +33 (0)3 88 49 99 38 ✉ expl.legta.obernai@educagri.fr

www.exploitation-obernai.epl67.fr N° Siret: 196 716 856 00014 Code APE : 802 C



## **1. Contexte de l'étude**

L'établissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricole du Bas-Rhin (EPLEFPA), est un établissement publique composé de 5 centres constitutifs : le Lycée Agricole avec 450 élèves et étudiants, le Lycée professionnel agricole d'Erstein avec 160 élèves et étudiants, le Centre de Formation d'Apprentis Agricole du Bas-Rhin avec 350 apprentis, le Centre de Formation Professionnelle pour Adultes (CFPPA) avec 65 000 heures de formation par an et l'Exploitation Agricole, support pédagogique pour les autres centres.

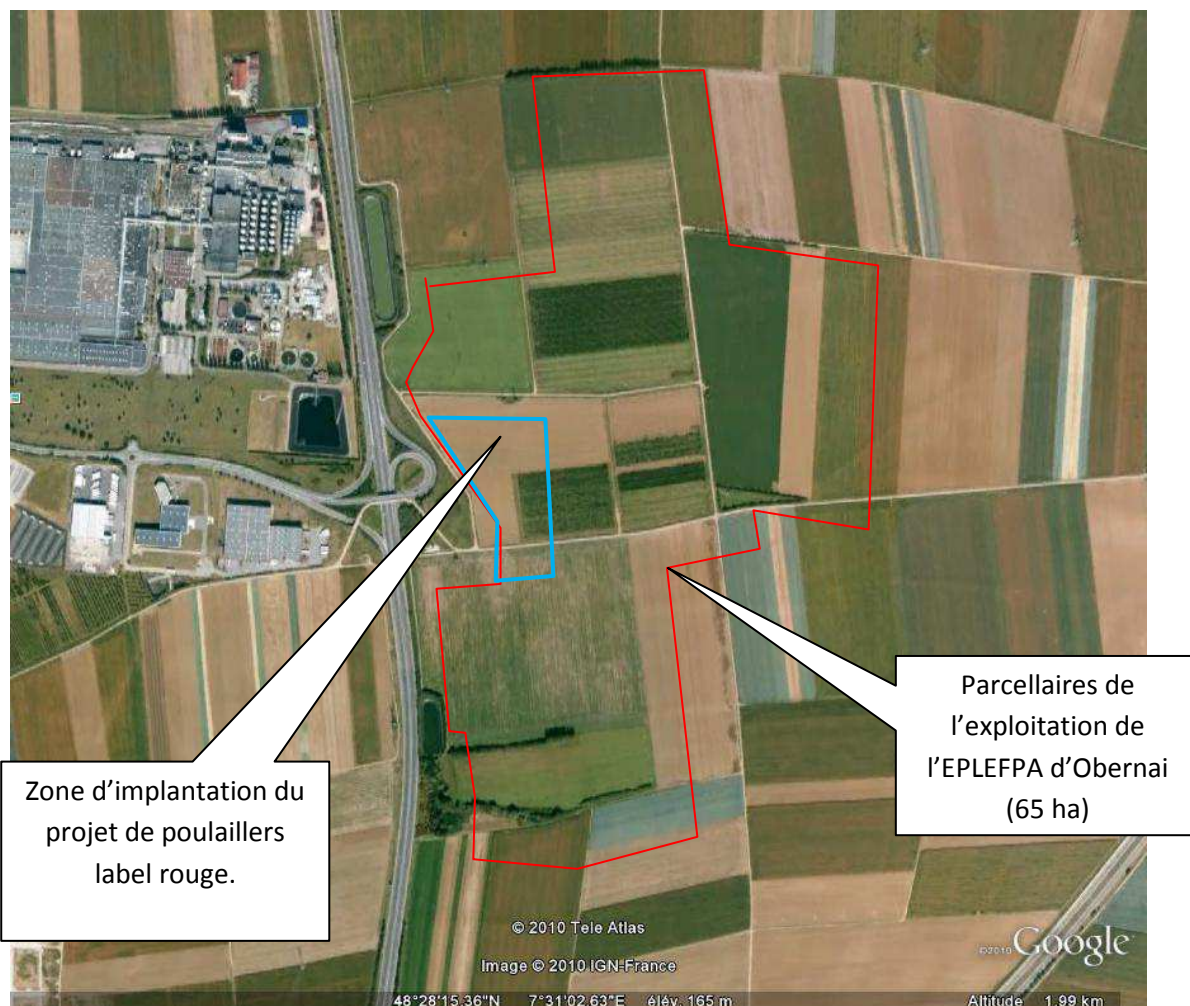
Il assure la formation initiale, technique et professionnelle agricole pour des apprenants issus de la Région Alsace et du grand-est de la France. Les pôles de compétences sont l'agriculture et l'agronomie durable, le machinisme agricole, les métiers des services, de l'aménagement, de la filière équine et les métiers de la gestion de l'eau. L'établissement, de part ses formations, possèdent des implications et des liens très forts avec son territoire. Le développement et l'agriculture durable sont au centre de projet d'établissement de notre EPLEFPA et l'exploitation agricole est le support pédagogique, technique et expérimental principal.

L'exploitation agricole de l'EPLEFPA d'Obernai mène un projet d'agriculture et de développement durable depuis 1995. Il comporte trois axes majeurs, le développement technique et économique, le respect de l'environnement et des écosystèmes et l'insertion et de le développement territorial.

Produisant sur 65 ha de SAU, du houblon (19,4 ha), des betteraves sucrières (19,5 ha) des céréales en mélanges (19,5 ha), la luzerne (6,6 ha) et un atelier d'engraissement de jeunes bovins avec 240 places et 615 m<sup>2</sup> et 84 kWc de production d'électricité photovoltaïque. Notre exploitation possède un parcellaire regroupé, sur des sols de lœss, au sud- est d'Obernai. Les cultures de céréales en mélanges (méteil) et la luzerne sont destinées à l'alimentation de l'élevage de jeunes bovins.(240 places)

Nos parcelles se trouvent dans le périmètre éloigné des puits de captage de la communauté des communes de Sainte Odile et de la Brasserie Kronenbourg. L'épaisseur des lœss peut atteindre plus de 15 mètres sur nos parcelles et se trouve au dessus de la nappe phréatique rhénane.

**Les parcelles agricoles de l'exploitation, situées à 1,5 km des bâtiments avec le projet de deux poulaillers label rouge + panneaux photovoltaïques.**



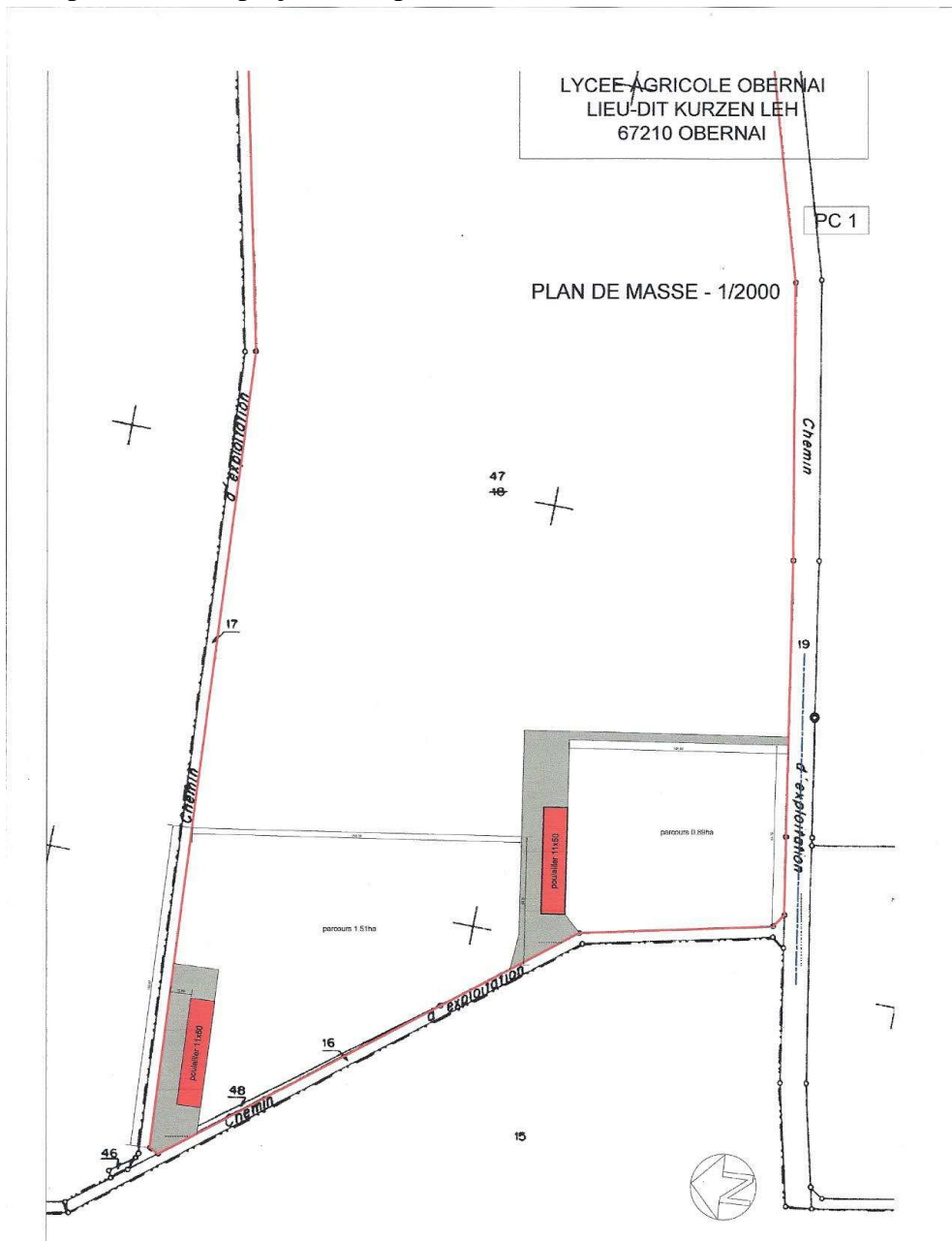
Ce projet s'inscrit dans notre programme de développement durable, en diversifiant nos productions. Il répond à la demande de la filière avicole alsacienne. Il sera un outil pédagogique important pour la formation de nos apprenants et un outil de développement pour les professionnels.

Le projet de poulaillers en Label rouge d'Alsace se compose de deux bâtiments de 400 m<sup>2</sup>, au sol chacun, avec une production de 4400 poulets par bandes et dont la toiture sera équipée de 600 m<sup>2</sup> de panneaux chacun. L'un des bâtiments aura un parcours de 80 ares et l'autre de 1,2 ha. L'emprise du projet sera donc de 1000 m<sup>2</sup> pour la construction des deux bâtiments et accès. Ils seront entourés par les parcours des volailles. L'aménagement de ces parcours permettra de concilier production avicole et intérêts écologiques. Des plantations d'arbres, de haies, de

bandes enherbées seront favorables pour la petite faune et donc pour le grand hamster. Cette politique de gestion de l'espace, menée depuis 1995, a permis d'obtenir les résultats sur la population de grand hamster présent sur notre exploitation.

Le coût global H.T. du projet est de 700 k€.

L'implantation du projet sur la parcelle référence cadastrale ZA 47

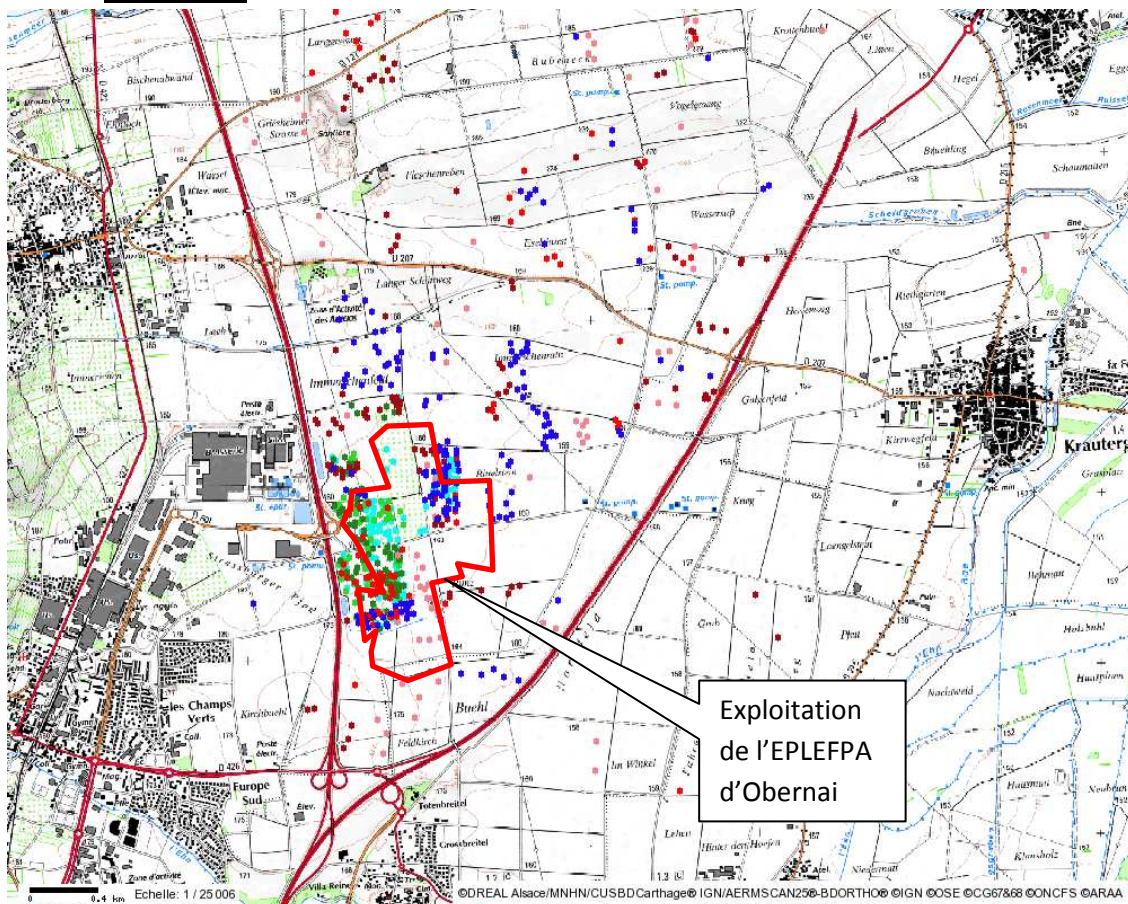


Suite à une rencontre avec le service de l'Urbanisme de la ville d'Obernai, pour voir les possibilités d'implantation de notre projet, il s'avère, que sur le ban d'Obernai, aucune autre solution pour notre projet de poulaillers n'est envisageable du fait du développement de la ville avec les nouveaux quartiers et les deux nouvelles zones industrielles. Toutes les parcelles en classement du plan local d'urbanisme en Aa (constructible agricole) sont trop proche de ces zones en développement.

Nous réalisons une demande de modification du PLU pour le classement de la zone d'implantation de notre projet en zone agricole constructible.

**Du fait de la présence du grand hamster sur la parcelle et que l'ensemble de l'exploitation se trouve dans la ZAP, nous demandons la dérogation pour la réalisation de ce projet, moteur du développement durable de notre exploitation.**

## **2. Situation de la population de grand hamster sur l'exploitation de l'EPLEFPA d'Obernai**



Carte de présence du Grand Hamster depuis 2001 source DREAL Alsace

Sur la carte ci-dessus nous pouvons bien visualiser le noyau de population, très actif présent sur notre exploitation et l'essaimage qu'il semble permettre de cette population, surtout vers le nord –est.

<b>Année</b>	<b>Nombre de terriers dénombrés dans les céréales à paille d'hiver et les luzernières de l'EPLEFPA d'Obernai</b>
2000	53
2001	128
2002	73
2003	82
2004	75
2005	70
2006	45
2007	21
2008	44
2009	51
2010	79

**En 2010, les parcelles de l'EPLEFPA cultivées en céréales à paille d'hiver et en luzerne abritaient plus de 16% du nombre total de terriers de grand hamster dénombrés en Alsace.**

**Notre exploitation fait l'objet d'un suivi obligatoire de l'ONCFS car nous sommes la zone de référence pour le comptage dite « des zones noyaux ».**

La carte montre que la population de notre exploitation joue le rôle de « source » et qu'une diffusion se développe vers les parcelles autour.

Le rapport de l'ONCFS de juin 2010 précise :

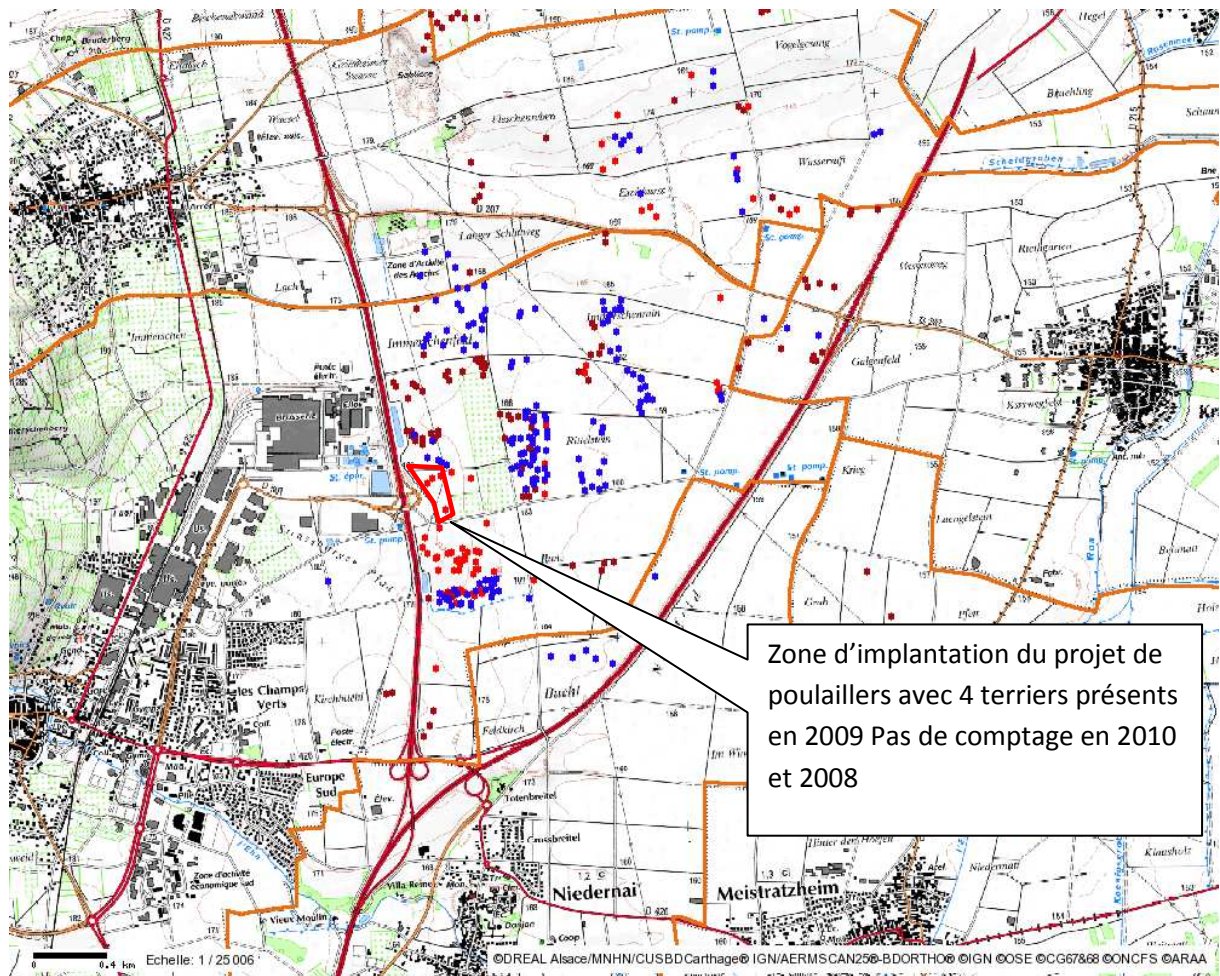
« La localisation actuelle des terriers montre que les populations de hamster se concentrent aujourd'hui dans deux territoires. Il s'agit des parcelles du Lycée agricole d'Obernai (65 ha) d'une part, et du périmètre de captage d'eau potable de Geispolsheim (208 ha) d'autre part. Ces deux territoires totalisent à eux seuls 35 % du nombre de terriers recensés en 2010 semblent avoir la capacité de jouer le rôle de **population source**.

La densité des terriers par hectare de cultures favorables y est plus élevée qu'ailleurs. Le lycée agricole abrite 5 terriers/ ha dans les luzernières et 3,5 terriers dans les céréales à paille au delà de la répartition, de l'abondance et de la qualité des cultures favorables qu'on y trouve, les effectifs encore présents bénéficient probablement de modes cultureux plus favorables à l'espèce sur ces deux territoires. On peut également faire l'hypothèse que l'entomofaune, les micro-mammifères et la flore adventices, parties intégrantes du régime alimentaire de l'espèce y sont plus abondants par unité de surface que dans les autres secteurs »

Rapport établi par J. Eidenschenck et P. Migot – juin 2010

**Nos pratiques développées dans le cadre de notre projet d'agriculture durable est favorable à l'écosystème de notre territoire et le grand hamster, partie intégrante de cet écosystème, profite de cette situation. La mise en place de cultures favorables ne semble donc pas suffisante pour permettre la sauvegarde de l'espèce mais bien une évolution (même révolution) des pratiques agricoles sur le territoire. Cette évolution est la base de notre projet qui touche l'ensemble des problématiques de notre territoire comme la conservation des sols, l'eau, l'écosystème et le développement économique.**

Les comptages réalisés par l'ONCFS en 2009 ont montré la présence de 4 terriers sur la zone du projet concernés sur la parcelle ZA 47. En 2010 il n'y pas eu de comptages du fait de la culture de betteraves sucrières sur la parcelle. Cette culture ne fait pas partie du protocole de comptage de l'ONCFS. Ces comptages sont réalisés avec la participation des élèves et des enseignants de notre établissement. Ces comptages permettent une forte valorisation pédagogique du programme de suivi de la population au niveau des enseignements de biologie – écologie.



Carte DREAL Alsace comptage de hamster en 2008 à 2010

### 3. Les mesures compensatoires et conclusions.

Les deux projets ont des impacts limités sur les surfaces agricoles favorables détruites (0,60 ha pour les deux projets)

Ils permettent un développement économique, social (création d'un emploi) et une insertion territoriale forte de notre exploitation, garant de sa durabilité et des pratiques favorables à l'écosystème de « plaine » et donc au grand hamster sur notre domaine.

Ils développeront l'attrait de notre exploitation pour les visites de professionnels et du grand public, permettant de développer un vecteur de communication fort sur l'agriculture durable et la gestion des écosystèmes.

L'aménagement des parcours des deux poulaillers permettra de développer de nouveaux concepts pour favoriser la production avicole de grande qualité, mais aussi l'écosystème.

Sur tout le pourtour clôturé, des haies seront mise ne place. Le maillage du grillage permettra le passage de la petite faune mais pas des prédateurs comme les renards.

**Du fait de la destruction de 0,60 ha, l'exploitation s'engage à maintenir les pratiques favorables à la petite faune et en particulier au Grand Hamster. La sole assolée en céréales et luzerne est sous contrat MAET protection du grand hamster depuis de nombreuses années**

**Une surface de 2 ha sera maintenue particulièrement durant 20 ans en cultures favorables en compensation de ces deux projets.**

**Pour répondre à des difficultés agronomiques croissantes dans la culture de la betterave sucrière (adventices résistantes aux herbicides, nématodes du collet, *Heterodera schachtii*), nous allons réduire la sole betteravière et mettre en œuvre, dès 2011, d'une rotation sur 4 ans : blé d'hiver – (*engrais verts, culture intermédiaire*) – betteraves sucrières – Méteil, mélanges de céréales et protéagineux – (*engrais verts, culture intermédiaire*) – une nouvelle production qui reste à définir.**

**Pour élargir, le nombre de cultures favorables, nous proposons de faire un suivi particulier, avec l'ONCFS, sur l'évolution de la population de Hamster sur notre exploitation, suite à la mise en place de cette nouvelle rotation.**

La définition de la IV<sup>ème</sup> culture est à l'étude. Cette étude technico-économique a été confiée aux étudiants de BTS Analyse des systèmes de cultures (ASCE) de notre établissement. Elle doit tenir compte de tous les paramètres économiques, techniques et environnementaux. Une des hypothèses est la production de cultures énergétiques comme le seigle géant ou le sorgho.

**Les comptages actuels ne prennent pas en compte la culture de la betterave sucrière, car non considérée comme culture favorable. Ce projet pourra permettre de vérifier le caractère favorable de cette culture, au grand hamster, comme nous pouvons le constater sur notre exploitation. Si la preuve est faite, un élargissement des contrats pourra être fait, avec plus de diversités, et peut être une plus grande acceptabilité par les agriculteurs.**

**Le programme d'agriculture et développement durable, mené depuis 15 ans, a permis de façon indéniable, de restaurer et développer l'écosystème de « plaine » sur notre domaine. L'accroissement des populations de la petite faune de plaine (lièvre, faisan, perdrix) sont des signes très favorables et dont la dynamique profite aussi obligatoirement au grand hamster qui fait partie de cet écosystème.**

**Les résultats de comptage, les densités de population obtenues sur nos parcelles et l'évolution de la population sur notre exploitation montrent clairement l'importance du projet global et la nécessité d'une évolution du modèle agricole. La mise en place de cultures favorables montre ces limites car dans les autres situations de la ZAP, l'évolution de la population n'est pas aussi positive.**

**La poursuite de notre projet de développement et son suivi par tous les acteurs permettra d'analyser les impacts sur l'écosystème sur des points essentiels comme le sol, l'eau, la biodiversité et de le faire évoluer.**